

CONTACT PRESSE

Le 28 avril 2025 à Marseille,

Agence Bleu Tomate

Anouk PLAGNOL
07 77 95 06 45
presse@bleu-tomate.fr

SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE INSTAURE LE CONGÉ MENSTRUEL EN ENTREPRISE

Dès le 28 mai 2025, Solimut Mutuelle de France franchit un cap audacieux en lançant un nouveau droit pour toutes ses salariées : le congé menstruel. Une avancée concrète pour briser les tabous, pensée comme un levier d'égalité et de justice sociale en entreprise.

Solimut Mutuelle de France ouvre la voie avec le congé menstruel

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Hygiène Menstruelle, Solimut Mutuelle de France saisit l'opportunité de lancer un dispositif audacieux et exemplaire : un congé menstruel destiné à toutes les personnes souffrant de douleurs menstruelles incapacitantes.

Officiellement déployé à partir du 28 mai 2025 dans toute l'entreprise, ce droit permet de bénéficier, sur présentation d'un certificat médical, de congés rémunérés pouvant aller jusqu'à 13 jours par an. Ce dispositif garantit un accès simple, confidentiel et sans validation managériale. Une attention particulière a été portée au respect de la vie privée ainsi qu'à l'autonomie des personnes concernées. Pour accompagner la mise en place du congé et favoriser son appropriation par toutes et tous, les managers et l'équipe RH ont été formés aux enjeux et à la nécessité de ce congé pour le bien être des salariées.



L'objectif :

Lever les tabous encore trop souvent associés aux règles, et créer un environnement de travail inclusif et favorisant la santé et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Solimut Mutuelle de France fait vivre son ADN mutualiste et solidaire

Ce nouveau droit s'inscrit dans une revendication portée depuis plusieurs années par Solimut Mutuelle de France : que la Sécurité sociale rembourse sans conditions les protections périodiques et prenne en charge un congé menstruel pour les règles incapacitantes.

Une démarche accompagnée d'un plan de prévention qui permettrait de lever les tabous, d'améliorer la qualité des produits, de sensibiliser dès le plus jeune âge, et de réduire les inégalités sociales et professionnelles liées aux menstruations.

Dans la continuité de ce travail de plaidoyer politique et afin de mettre en adéquation son discours et ses actes, l'Assemblée générale des adhérents a voté le déploiement d'un congé menstruel pour les salariées de la mutuelle.

C'est là que réside la force du modèle mutualiste, envisager la santé de façon globale en agissant à la fois sur les causes et sur les conséquences des inégalités de santé. Solimut Mutuelle de France peut ainsi rester connectée aux enjeux du quotidien et adapter ses engagements pour répondre aux besoins concrets de santé.

Solimut Mutuelle de France agit concrètement pour l'égalité au travail.

En France, plus de 15 millions de personnes vivent chaque mois avec des douleurs menstruelles, parfois très intenses. Cette réalité, qui concerne autant les jeunes que les adultes, a un impact direct sur leur vie personnelle comme professionnelle. Trop souvent passées sous silence ou banalisées, ces douleurs peuvent pourtant peser lourdement sur les conditions de travail.

Selon un sondage Ifop (octobre 2022), 65 % des femmes salariées déclarent avoir déjà rencontré des difficultés liées à leurs règles sur leur lieu de travail. Parmi elles, 53 % souffrent de douleurs menstruelles et 35 % estiment que ces douleurs nuisent à leur productivité. La prise en compte des menstruations, et notamment de leurs effets douloureux, relève ainsi d'un véritable enjeu de santé publique.

Dans ce contexte, Solimut Mutuelle de France s'engage concrètement en instaurant un congé menstruel accessible à toutes les personnes concernées, quels que soient leur statut ou leur fonction. Une mesure forte, qui s'accompagne d'une ambition claire : faire évoluer les mentalités, inspirer d'autres structures à emboîter le pas, et porter un plaidoyer pour que ce droit soit, à terme, reconnu à l'échelle nationale et pris en charge par la Sécurité sociale.

À propos

Basée à Marseille, Solimut Mutuelle de France est une actrice mutualiste qui propose une offre globale en santé et en prévoyance. Elle se positionne comme une mutuelle militante, solidaire et engagée et se considère légitime à agir sur l'ensemble des déterminants de santé et à lutter contre toutes formes de discriminations.

Concernant son action en matière de lutte contre les inégalités de genre en santé, elle produit une réflexion de fond enrichie chaque année et réalise et déploie quotidiennement des campagnes de sensibilisation et des actions de terrain.

Actrice de santé engagée, elle fait partie de l'ESS et partage ses valeurs : solidarité, non lucrativité, démocratie et proximité

Elle souhaite défendre concrètement les droits de ses salariées, qui représentent 73 % de ses 460 collaborateurs. À ce jour, la mutuelle compte plus de 580 000 protégés.



<https://www.solimut-mutuelle.fr>



<https://www.tiktok.com/@solimutmutuelle>



<https://www.facebook.com/SolimutMutuelledeFrance>



https://www.threads.com/@solimut_mutuelle



https://www.instagram.com/solimut_mutuelle/



<https://www.youtube.com/@Mutuellessante>



<https://bsky.app/profile/solimutmutuelle.bsky.social>